

**Habiter &
bien vieillir**

logements adaptés

autonomie

maintien à domicile



**Bien accompagné
à chaque étape
de votre vie**

Plus d'infos sur :

www.archipel-habitat.fr • 02 99 22 26 00



**Archipel
habitat**

OPH DE RENNES METROPOLE

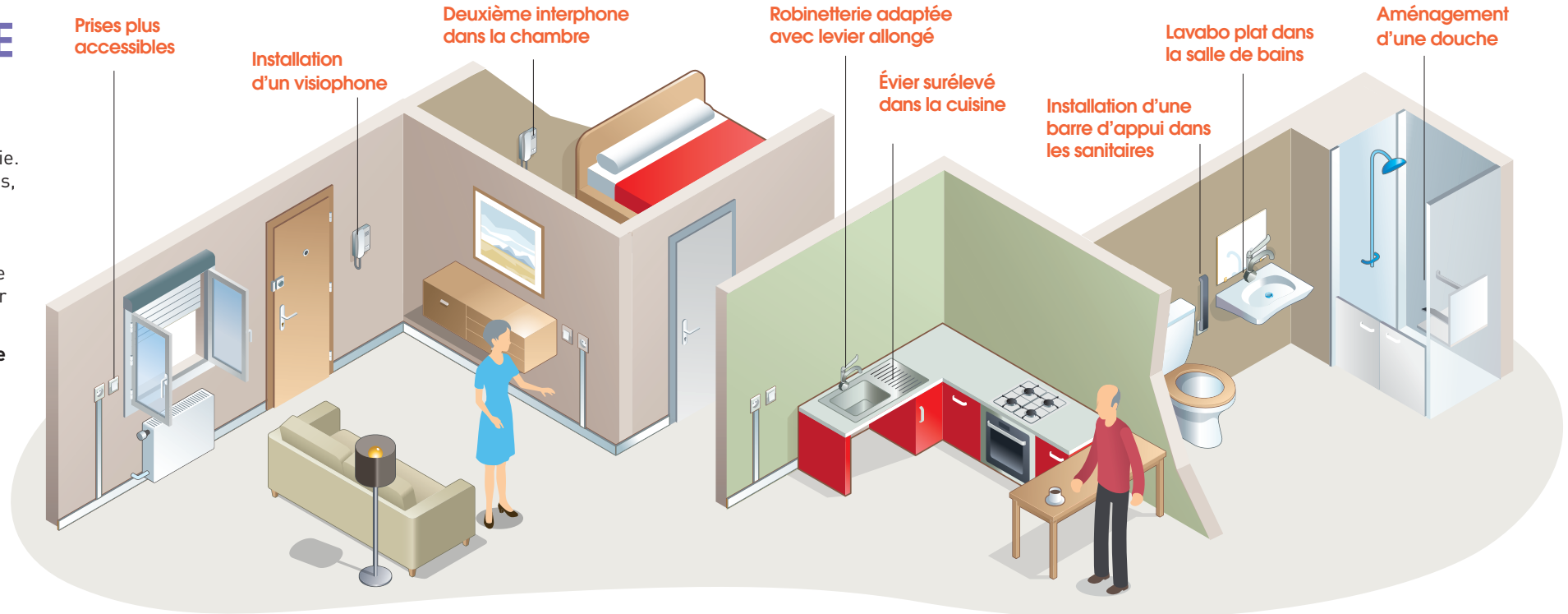
DONNER DU SENS AU MOT LOGER

Des aménagements adaptés aux besoins de chacun

ARCHIPEL HABITAT S'ENGAGE

Chez Archipel habitat, nous sommes attentifs à vous accompagner à chaque étape de votre vie. À l'écoute de vos besoins, nous vous proposons des logements équipés qui tiennent compte notamment de votre âge et de votre mobilité pour faciliter votre quotidien.

Vous êtes une personne âgée et vous souhaitez occuper un logement plus adapté ? Archipel habitat met à votre disposition un parc de logements dédiés au maintien à domicile.



“ J’ai demandé à changer de logement pour des raisons pratiques. J’ai aujourd’hui un appartement en rez-de-chaussée bien accessible, il y a même une salle de bains adaptée. ”



Danielle, retraitée, vit maintenant dans un T3 au rez-de-chaussée d'un petit collectif, quartier du Blossne

Les étapes vers un logement adapté

1 Entretien conseil et traitement de votre demande

Au cours d'un entretien, votre agence de proximité ou le service «accompagnement du vieillissement» prend connaissance de vos besoins et étudie les différentes possibilités.

2 Adaptation ou proposition de logement

• Si vous occupez un grand logement ou un logement non accessible en rez-de-chaussée ou non desservi par un ascenseur, vous serez orienté vers un changement de logement.

• Si vous occupez un petit logement en rez-de-chaussée ou desservi par un ascenseur, le service «accompagnement du vieillissement», en appui d'un certificat médical, étudiera avec vous la possibilité de travaux d'aménagement de votre logement en fonction de vos besoins.